



ATELIER RÉGIONAL DE JURISPRUDENCE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le 26^{ème} numéro de la Revue de jurisprudence régionale est paru.

AU SOMMAIRE :

- Le contentieux de l'indemnisation des préjudices corporels ;
- Les prestations compensatoires ;
- L'évaluation du préjudice résultant d'un licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse ;
- Le contentieux des troubles du voisinage

Si vous souhaitez recevoir cette revue (ou les numéros antérieurs), veuillez nous retourner, avec votre règlement, le bon de commande ci-dessous.

Avec mes salutations les meilleures.

*Serge-Charles BORIES,
Professeur émérite des Universités
Président du Centre d'Étude et de
Traitement de l'Information Juridique*



BON DE COMMANDE

Numéro	Année	Nbre	EUROS	TOTAL
N° 22	2019	20 €
N° 23	2020	30 €
N° 24	2021	40 €
N° 25	2022	50 €
N° 26	2023	65 €
N ^{os} 23+24		60 €
N ^{os} 25 +26		90 €
+				
Frais de port			7,75 €

Règlement :

- *par chèque*, à l'ordre du CETIJ
à joindre au bon de commande

Nom :
.....
Prénom :
Profession :
.....
Adresse :
.....
Courriel
Code postal/Ville.....
Tél..... Fax.....

- *ou par virement :*

RIP CCP MONTPELLIER

N° compte : 0154823G030

Etablissement : 20041

Guichet : 01009

clé RIP : 34

*La facture acquittée vous sera envoyée
lors de l'expédition de la revue.*

à retourner au :

C.E.T.I.J. - FACULTÉ DE DROIT

Yannick ZEMRAK

39 rue de l'Université

34060 - MONTPELLIER Cedex 2

courriel : cetij.revue@gmail.com

site : www.cetij-universite.fr